

Palestine: « Nous ne partirons pas »

Après une courte trêve, les bombardements israéliens ont repris massivement contre la population de Gaza, et une nouvelle offensive militaire s'est déployée en Cisjordanie⁽¹⁾. Quels en sont les enjeux ? Quelles perspectives pour un cessez-le-feu durable, la fin de l'occupation, le respect de l'égalité des droits et le droit du peuple palestinien de décider de son avenir sur sa terre ?

Isabelle AVRAN, journaliste

L'exil, ou l'enfer sur terre. Telle est l'alternative, la seule, que le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu entend laisser au peuple palestinien dans le petit territoire de Gaza. Mais aussi en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Dans la nuit du 17 au 18 mars 2025, l'armée a rompu le cessez-le-feu entré en vigueur le 19 janvier et bombardé massivement l'enclave, y faisant alors plus de 400 morts, dont plus de 130 enfants⁽²⁾. Le répit pour les Gazaouis, très relatif, n'aura duré en réalité qu'une quarantaine de jours : dès le 2 mars, le gouvernement israélien avait déjà décidé, de nouveau, d'empêcher l'entrée dans la bande de Gaza de l'aide humanitaire indispensable à la survie de la population. Au lendemain de l'attaque inédite du Hamas et d'autres organisations palestiniennes sur le territoire israélien, le 7 octobre 2023, qui ont tué au moins 1 200 personnes dont une majorité de civils, parmi lesquels 37 enfants, blessé plusieurs milliers d'autres et abouti à l'enlèvement de quelque 250 otages, les deux millions et demi de Palestiniens de Gaza sous blocus ont subi une nouvelle guerre, cette fois d'une ampleur, d'une violence et d'une durée sans précédent.

Un trop court semblant de répit

Les chiffres disent-ils l'horreur des jours et des nuits sous le feu ? Plus de 50 000 tués, dont près de 15 000 enfants, des milliers d'autres gisant sous les décombres. Plus de 110 000 blessés, dont quelque 25 000 enfants. Des milliers de civils amputés dont, là

(1) Cet article a été écrit fin mars 2025.

(2) Unicef, 18 mars 2025 (www.unicef.org/fr/communiques-de-presse/declaration-catherine-russell-directrice-generale-unicef-sur-les-attaques-gaza).

(3) Voir les rapports réguliers du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires dans le territoire palestinien occupé (Ocha oPt) et de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (Unrwa).

(4) L'organisation palestinienne de défense des prisonniers Addameer comptabilise début mars 9 500 prisonniers palestiniens en Israël dont 350 enfants, et dont plus de 3 400 « détenus administratifs », c'est-à-dire sans accusation ni procès. Celles et ceux libérés témoignent de scènes de torture (www.addameer.org). Selon le Club des prisonniers palestiniens, l'association israélienne HaMoked, Addameer et l'agence de presse Wafa, 62 prisonniers ont été tués dans les prisons israéliennes entre octobre 2023 et mars 2025 (www.france-palestine.org/62-prisonniers-politiques-palestiniens-tues-dans-les-prisons-israeliennes).

encore, des milliers de gamins, sans anesthésie, dont l'armée a organisé la pénurie. Quelque 17 000 autres devenus orphelins⁽³⁾. La population civile subit les ordres d'évacuation d'un non-abri à un autre. Ecoles détruites, hôpitaux bombardés, universités, mosquées et églises ciblées, canalisations et sources d'eau potable et d'énergie explosées, entrave presque totale à l'entrée de nourriture ou de médicaments sur le territoire : Gaza en ruines est réduite en cimetière. Les quelques jours de cessez-le-feu auront permis la libération d'otages israéliens en échange de centaines de prisonniers palestiniens. Des camions d'aide humanitaire auront pu circuler. Les Gazaouis seront retournés dans ce qui fut leurs villes, leurs maisons. Mais depuis début mars se renouvellent les scènes des mois précédents. Celles d'enfants errant entre des corps jonchant le sol boueux ou d'autres récupérant quelques gouttes d'eau à même une flaue, ou d'autres encore s'allongeant à terre pour embrasser le linceul d'une mère. Celles de familles cherchant de quoi remplir une gamelle et d'autres essayant d'évacuer les eaux usées qui charrient détritus et maladies. Celles, aussi, de médecins, ambulanciers, journalistes, enseignants... risquant leur vie pour secourir les autres et témoigner de ce massacre en direct.

Cet accord de cessez-le-feu était le second, après celui de novembre 2023. Négociée sous l'égide du Qatar, de l'Egypte et des Etats-Unis, cette nouvelle trêve prévoyait trois phases. Durant la première, 25 otages israéliens ont été libérés, huit corps restitués, et quelque 1 800 prisonniers palestiniens libérés eux aussi⁽⁴⁾. L'armée israélienne s'est retirée des zones le plus peuplées. Mais Tel-Aviv a refusé de négocier les phases suivantes, lesquelles auraient dû aboutir à la libération des autres otages et un cessez-le-feu

« L'exil, ou l'enfer sur terre. Telle est l'alternative, la seule, que le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu entend laisser au peuple palestinien dans le petit territoire de Gaza. Mais aussi en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. »

durable. B. Netanyahu promet « *l'enfer* » à toute la population de Gaza si les otages ne sont pas tous libérés, en préalable à une éventuelle reprise de négociations.

De la mer au Jourdain: le projet de Netanyahu

B. Netanyahu affirme vouloir éradiquer le Hamas. Pourtant, il en a favorisé l'implantation pour diviser les Palestiniens et affaiblir l'OLP et sait combien les massacres en Palestine occupée ne peuvent que radicaliser une grande partie de la population. Mais, pour lui, les enjeux sont ailleurs. D'abord, il joue son propre avenir politique alors qu'il est accusé de fraude, corruption et abus de confiance et pourrait être tenu responsable de l'échec de sa stratégie sécuritaire le 7 octobre. Son maintien au pouvoir repose sur son alliance avec l'extrême droite suprémaciste. Or, Itamar Ben-Gvir, ministre de la Sécurité nationale, a démissionné à l'annonce du cessez-le-feu et le ministre des Finances, Bezalel Smotrich, a menacé de faire de même si Israël ne reprenait pas la guerre. Ensuite, le Premier ministre vise un transfert massif de la population palestinienne et une annexion de l'essentiel du territoire occupé, de la mer au Jourdain; voire de territoires libanais et syriens⁽⁵⁾. En février, l'exécutif israélien a annoncé la création d'une agence spéciale pour le départ « *volontaire* » (sic) des Palestiniens vers d'autres pays⁽⁶⁾. L'offensive s'intensifie aussi en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. « *Le 19 janvier 2025, [...] le gouvernement israélien a indiqué ajouter la revendication d'une "intensification des activités offensives" en Cisjordanie à sa liste officielle d'"objectifs de guerre" [...] [en adoptant] des mesures plus extrêmes, notamment des violences arbitraires extrêmes contre des civils innocents, un nouvel assouplissement de la politique permissive d'ouverture du feu, de sévères restrictions de mouvement et une perturbation de la vie quotidienne, l'annulation générale des permis d'entrée en Israël et des restrictions drastiques*

« Le gouvernement israélien veut en finir avec la reconnaissance du statut et des droits des réfugiés palestiniens et souhaite depuis longtemps la suppression de l'Unrwa, l'office des Nations unies qui valide la pérennité de ce statut, témoigne des faits accomplis de l'occupation et organise entre autres l'aide humanitaire, l'éducation, la santé des réfugiés. »

de l'accès aux terres agricoles qui portent gravement atteinte aux moyens de subsistance, des arrestations massives et la transformation des centres de détention en un réseau de camps de torture», écrit l'association israélienne de défense des droits B'Tselem⁽⁷⁾. Depuis bien avant le 7 octobre 2023, les colons suprémacistes aidés par l'armée détruisent habitations et cultures, tuent, forcent des communautés à quitter leurs villages. Depuis janvier, l'offensive militaire se concentre au nord de la Cisjordanie. Plus de 40 000 réfugiés des camps de Jénine, Tulkarem et Nour Shams ont été forcés de quitter leurs habitations, et les quartiers sont rasés⁽⁸⁾. L'armée a poursuivi ses attaques à Qalqilya et dans le camp d'Ein Beit al-Ma, près de Naplouse⁽⁹⁾. La colonisation de peuplement s'étend et le gouvernement israélien a approuvé la « *séparation administrative* » de treize quartiers de colonies existantes pour en favoriser l'extension en tant qu'entités indépendantes⁽¹⁰⁾. Il veut aussi en finir avec la reconnaissance du statut et des droits

La LDH, mobilisée contre la guerre et pour les droits des Palestiniens

Avec la rupture de la trêve, Benjamin Netanyahu, soutenu par Trump, montre qu'il ne veut pas d'un nouveau cessez-le-feu et que la libération des otages est pour lui secondaire.

En organisant le déplacement forcé permanent et la famine des 2 millions de Gazaouis, ce qui est en cours, c'est une guerre sans limite, pour un Gaza sans présence palestinienne.

Parallèlement, en Cisjordanie, l'armée israélienne exécute un plan de déplacement forcé des 40 000 réfugiées et réfugiés palestiniens de Jénine et Tulkarem, dont les camps ont été rendus inhabitables. Elle intensifie la colonisation en s'appuyant sur l'action violente des colons et réprime, par tous les moyens, la moindre forme de résistance à l'occupation.

Face à un véritable nettoyage ethnique de la Palestine occupée par un gouvernement d'extrême droite accusé d'actes génocidaires, face à des actes incontestablement constitutifs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, il est urgent et impératif d'en finir avec l'impunité permanente dont bénéficie l'Etat d'Israël.

Dénoncer les incessantes violations du droit international ne suffit pas. Des sanctions dissuasives et préventives s'imposent: par exemple l'arrêt des livraisons d'armement, de la coopération militaire et sécuritaire avec Israël et la suspension de l'accord

d'association entre l'UE et Israël, la mise en œuvre de poursuites pénales à l'encontre des responsables des crimes commis, enfin, le soutien à l'Unrwa, au statut et aux droits des réfugiés palestiniens.

La France et l'UE doivent exiger un cessez-le-feu immédiat et permanent, la libération des otages, et reconnaître sans délai l'Etat de Palestine, comme vient de le proposer le président Emmanuel Macron; enfin, mettre en œuvre l'ensemble des sanctions.

Seuls l'application du droit humanitaire international et le respect du droit international (CIJ et CPI) et des résolutions de l'ONU peuvent fonder un processus de paix. Ce processus sur ces fondements doit être imposé par la communauté internationale. Il n'y a pas aujourd'hui d'autres choix pour aboutir à cette paix juste et durable à laquelle aspirent les deux peuples. La mobilisation citoyenne, indispensable pour interpeller dans ce sens les décideurs politiques à tous les niveaux, ne doit ni faiblir, ni changer de cap. Pour mettre fin à des vengeances indiscriminées, faisons prévaloir le droit international, et, sur cette base, deux souverainetés reconnues et un avenir commun dans lequel Palestiniens et Israéliens seront égaux.

Vincent Rebérioux, vice-président de la LDH



© WAFA

Dégâts causés par une frappe aérienne israélienne dans le quartier d'Al-Rimal à Gaza, le 9 octobre 2023.

des réfugiés palestiniens et souhaite depuis longtemps la suppression de l'Unrwa, l'office des Nations unies qui valide la pérennité de ce statut, témoigne des faits accomplis de l'occupation et organise entre autres l'aide humanitaire, l'éducation, la santé⁽¹¹⁾ des réfugiés. Le 18 octobre 2024, le Parlement israélien (la Knesset) a adopté deux textes de loi qui visent à empêcher son action⁽¹²⁾.

Contre la guerre, en finir avec l'impunité

Le soutien de Donald Trump dépasse toutes les espérances de l'extrême droite au pouvoir à Tel-Aviv. Rejetant le droit international, il a annoncé vouloir prendre le contrôle de Gaza, exiler sa population palestinienne vers l'Egypte et la Jordanie pour transformer le territoire en Côte d'Azur du Moyen-Orient. Il a approuvé la vente d'armes à Israël pour sept-milliards de dollars⁽¹³⁾ et repris la livraison d'armes lourdes. Mais ce soutien inconditionnel suffira-t-il à B. Netanyahu pour mener à terme sa guerre

(5) Déjà, l'ancien Premier ministre Ariel Sharon promettait d'«achever ce qui ne l'a été en 1948», c'est-à-dire la Nakba («catastrophe») palestinienne, celle, dès avant la création d'Israël, de l'exil forcé et sans retour de la majorité des Palestiniens, et de la dépossession de leur terre.

(6) France Info, 18 février 2025 (www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/conflict-au-proche-orient-israel-va-creer-une-agence-speciale-pour-le-depart-volontaire-des-habitants-de-gaza_7081806.html).

(7) B'Tselem, «Gaza Doctrine, The West-Bank is under fire», 10 mars 2025. (www.btselem.org/gazaDoctrine_west_bank_under_fire).

(8) B'Tselem, idem.

(9) Voir notamment l'entretien de l'AFP avec Roland Friedrich, un responsable de l'Unrwa, le 6 mars 2025.

(10) AFP et L'Orient-Le Jour, 23 mars 2025.

(11) Concernant la santé, la population bénéficie aussi des activités du Croissant-Rouge palestinien et d'une ONG mobilisée et active sur tout le territoire, le Secours médical palestinien (PMRS).

(12) Ces textes bannissent les activités de l'Unrwa du «territoire souverain» israélien, dont Jérusalem-Est, illégalement annexée, et interdisent tout contact des représentants de l'Etat avec cette organisation, pour empêcher le passage des personnels et des marchandises dans l'ensemble du territoire occupé.

(13) Le Monde, 8 février 2025.

(14) Comme l'analyse l'historien israélien, militant de l'égalité des droits, Gadi Algazi, dans Politis, «La sécurité ne peut être garantie que par la paix et l'égalité», 2 octobre 2024.

(15) Et ce malgré les appels de plusieurs de ses Etats membres... ●

de conquête et d'effacement des Palestiniens sur leur terre ? En Israël, plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés à Jérusalem le 19 mars pour protester contre la reprise de la guerre qui met en danger la vie des otages eux-mêmes. Mais l'opposition à l'occupation, à l'annexion, voire au transfert des Palestiniens est, elle, ultraminoritaire. Les rassemblements se multiplient contre la centralisation du pouvoir, deux ans après les grandes manifestations contre la remise en cause des prérogatives de la Cour suprême, mais l'opposition est sans projet d'avenir, contrairement au bloc des colons⁽¹⁴⁾.

Les Etats arabes rejettent le projet israélo-américain. La Jordanie et l'Egypte en craignent les conséquences dans leurs propres sociétés et une déstabilisation politique. Réuni au Caire le 4 mars, le sommet des Etats arabes a adopté un plan pour Gaza prévoyant une reconstruction en cinq ans. Il propose, sans consulter le peuple palestinien, qu'un comité de «technocrates indépendants» dirige durant six mois la bande de Gaza avant que l'Autorité nationale palestinienne en reprenne le contrôle. Une autorité pourtant déconsidérée dans la société palestinienne du fait de l'échec de facto de sa stratégie de négociation, mais surtout de sa coopération sécuritaire avec Israël, de son inertie face aux guerres contre la population gazaouie, et de ses multiples reports de toute élection nationale depuis 2006. Le plan, également adopté par l'Organisation de la conférence islamique, a été rejeté par Israël et les Etats-Unis.

Quant à l'Union européenne, elle en appelle au cessez-le-feu et à une solution politique fondée sur la coexistence de deux Etats, Israël et Palestine, selon les termes du droit international, mais sans intervenir contre les faits accomplis de la colonisation qui visent à en rendre caduque la perspective ; et sans sanctionner la politique israélienne pour mettre un terme aux violations du droit international et à la guerre⁽¹⁵⁾. Dans les sociétés civiles à l'inverse, au Sud comme au Nord, se manifeste l'exigence de cessez-le-feu et de liberté, enfin, pour le peuple palestinien.

Les Palestiniens, eux, en dépit des bombes mais instruits par l'histoire, revendiquent le droit de décider de leur destin et d'affirmer, comme une résistance éthique suprême à l'adresse du monde : «S'il faut mourir, nous mourrons sur notre terre. Nous ne partirons pas.» ●